

LE 12 DEC. 2022



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

RÉUNION DU 09 DECEMBRE 2022

Objet : Rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2023

Le rapport d'orientation budgétaire

Par la création de notre syndicat mixte, les trois collectivités membres ont fait le choix de se rassembler afin de gérer la propriété de l'aéroport de Beauvais-Tillé et les compétences d'aménagement, d'entretien et de gestion liées à cet équipement.

Les dispositions de la loi NOTRE mises en application par décret n°2016-841 du 24 juin 2016, imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Pour un EPCI comme le SMABT, le débat d'orientation budgétaire doit comporter également des informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses du personnel et à la durée effective du travail.

Par ailleurs, il s'agit de présenter à l'assemblée délibérante les objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel d'un Budget qui sera ensuite présenté sans reprise anticipée des résultats.

I- ETAT DES LIEUX : adapter notre stratégie au contexte de la fin de DSP

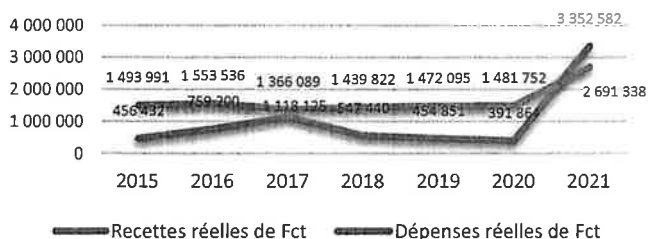
A- Les principaux constats

L'organisation du SMABT repose sur une autonomie de fonctionnement principalement assurée par la redevance de concession qui croît de 2% par an, le loyer annuel versé par l'IGN et les dotations des trois collectivités stables depuis 2016.

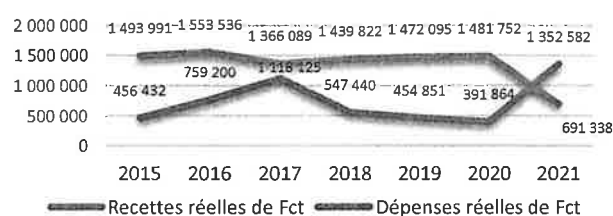
En parallèle de ses missions traditionnelles de contrôle de la bonne exécution de la DSP, de protection des populations riveraines et de valorisation de l'emprise aéroportuaire et du territoire, le SMABT a aussi mené et supporté l'opération d'investissement (7M€) pour accueillir les opérations aériennes de l'Institut Géographique National (IGN). Les investissements importants sont terminés. L'emprunt est en cours de remboursement et aucun financement extérieur n'est nécessaire.

L'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement reflète l'impact des conséquences économiques de la crise sanitaire dans les finances du SMABT (ici avec l'impact de la provision de 2 millions € prévue en 2021 pour compenser les pertes d'exploitation).

Evolution dépenses et recettes de Fonctionnement
avec provision Covid



Evolution dépenses et recettes de
Fonctionnement (sans provision)



B- La fin du contrat de DSP

Les conséquences économiques de la crise sanitaire ont durablement affecté le transport aérien. Néanmoins, l'aéroport comme les compagnies Ryanair et Wizzair ont montré leur robustesse et leur flexibilité tout au long de la crise sanitaire. La progression du trafic commercial de l'aéroport de Beauvais constatée depuis le dernier trimestre 2021 s'est confirmée et s'est accélérée au gré des opérations supplémentaires permises par les appareils basés et des ouvertures de lignes. En 2022, l'activité est en croissance de 15% par rapport à 2019 (30 000 mouvements et 4,6 millions de passagers).

Cette situation favorable permet au SMABT de retrouver une situation plus stable et sereine pour clôturer l'actuel contrat de DSP et négocier le renouvellement de la concession. Le risque de compensation des pertes d'exploitation s'éloigne durablement et le versement d'une redevance de concession pleine est actée pour 2023 (avenant 14). La trajectoire de l'aéroport portée par sa compétitivité et l'attractivité (gel des redevances aéronautiques, effet plein des avions Ryanair basés, développement d'Easyjet) devrait atteindre 32 000 mouvements et 5 millions de passagers.

	2023*	2022 *(prévisions)	2021
Nombre de passagers (en millions)	5,1	4,6	2
Nombre de mouvements (en milliers)	32	30	15,4
Excédent Brut d'Exploitation (en millions €)	10	12	2,7**

*estimations arrêtées au 1^{er} décembre 2022 hors nouvelles restrictions

** résultat retraité des différentes aides et indemnisations

La définition des orientations budgétaires s'effectue dans la perspective d'un exercice 2023 qui retrouve de la stabilité. Le trafic commercial retrouve la trajectoire qui était la sienne avant Covid.

II- TRAJECTOIRE BUDGETAIRE 2023

Dans de telles conditions, la trajectoire budgétaire pour 2023 se révèle plus optimiste.

A- Des recettes en hausse et une maîtrise des charges

L'avenant n°14 dit de prolongation de la DSP avait sécurisé le versement complet de la redevance annuelle de concession revalorisée de 2% en 2023.

Pour la 8^{ème} année consécutive, les dotations des collectivités et de l'Etat restent stables. Le prochain contrat de concession sera l'occasion de revoir les bases de la rémunération du SMABT et par conséquent le financement de son fonctionnement.

En 2023, le SMABT revalorisera également le loyer d'occupation de l'IGN (+17%).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	OB 2023	Evolution en %
70 - Produit des services	823 671	840 145	2%
74 - Dotation et participations	421 564	421 564	0%
75 - Produits de gestion courante	268 500	314 000	17%
002 - résultat reporté	0	0	
SS total recettes réelles de fonctionnement	1 513 735	1 575 709	4%
Subvention d'investissement amorties	339 997	339 997	0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 853 732	1 915 706	3,3%

L'évolution des charges de fonctionnement repose principalement sur les frais engendrés par la clôture de l'actuel contrat (bilan comptable, inventaire contradictoire du patrimoine) et la préparation du renouvellement (rédaction des pièces de la procédure, analyse des offres, mise au point du contrat). L'exercice 2023 sera dans la continuité des missions amorcées depuis le printemps 2022.

Le second point concerne la restructuration progressive du fonctionnement du SMABT. Un premier recrutement avait été proposé en février 2020 puis interrompu compte tenu des incertitudes nées de la crise sanitaire.

L'étendue des missions confiées au SMABT (aéroport et ligne d'intérêt national) exige plus de compétences et de moyens. L'articulation entre l'ancien et le nouveau contrat de concession devra permettre de revoir cette organisation quasi inchangée depuis 2008.

Sur le volet investissements, l'aéroport continuera de porter des projets d'extension de capacité compte tenu des perspectives de trafic et des limites actuelles de ses infrastructures. Ces projets portent en priorité sur l'extension du Terminal 1 et l'extension des capacités de stationnement des véhicules. Ces travaux seront réalisés par l'Exploitant en concertation avec le SMABT qui n'en supportera pas le coût direct mais pourrait convenir d'une reprise de la Valeur Nette Comptable non amortie.

Toutefois, le SMABT pourrait avoir à agir pour aménager et rendre accessibles certaines parcelles utiles pour augmenter la capacité de stationnement et limiter les débordements en dehors de l'emprise de l'aéroport.

Enfin, le SMABT poursuivra et accentuera ses efforts en matière d'insonorisation et de sobriété énergétique (recherche sur la production de sources d'énergie verte et valorisation de la biodiversité).

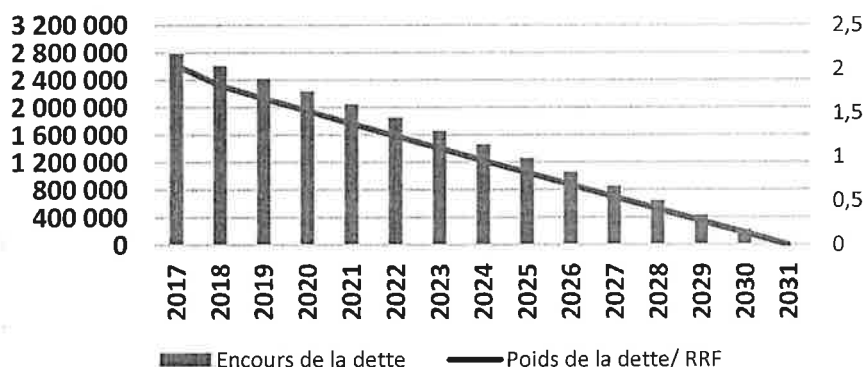
B- Structure et gestion de la dette

Le SMABT a contracté une dette de 3 millions d'euros au cours de l'année 2017. Ainsi, il est prévu dans le cadre du budget de prévoir l'autofinancement suffisant pour permettre le remboursement en capital de l'emprunt (principe de l'équilibre réel du budget). L'amortissement est classique : croissant pour le capital et décroissant pour les intérêts, le total étant constant sur 14 ans.

Au 1^{er} janvier 2022, les données relatives à la dette seront les suivantes :

- Encours de la dette = 1 654 777,01 (un seul emprunt)
- Taux fixe = 1,32%
- Fin de remboursement = 12/07/2031

Profil d'extinction de la dette



En conclusion, les orientations budgétaires 2023 se caractérisent par :

- Une grande vigilance sur l'articulation entre la clôture et le renouvellement du nouveau contrat
- L'accompagnement des AMO en stratégie, en conseil juridique, financier et comptable requiert un effort financier important environ 1,2 million € sur 4 ans. L'essentiel de ce montant est consommé en 2022 et 2023
- Une augmentation des recettes de fonctionnement
- Un renforcement des effectifs du SMABT à compter du 2nd semestre 2023 pour améliorer son organisation administrative et mieux faire face aux enjeux du contrat de concession
- Des perspectives économiques et commerciales plus saines et dynamiques
- Des actions en faveur de la protection des populations riveraines et de la sobriété énergétique

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE

LE 12 DEC. 2022



